

Assemblée générale Entre-Bois 27 mars 2019

- personnes présentes : 33
- membres AVEP2 : 23 sur 503 (dont 5 membres du comité AVEP2)
- invités : 9 (dont 1 membre de l'AVEP2)
- non-membres AVEP2 : 1 (AVEP1)

Invités présents :

M. Serge Martin (DP, directeur général adjoint)
M. Philippe Linder (DP, Responsable de l'unité « Evaluation du travail des élèves et du système et du système scolaire »)
Mme Anne-Christe de Mello (DP, responsable de l'unité « Plan d'étude et ressources didactiques »)
Mme Christine Bossuat (DAF, Directrice générale adjointe)
Mme Marie-Pierre Van Mullem (Apé, Présidente)
M. Jacques Daniélou (EP d'Entre-Bois, Directeur)
M. Gregory Durand (SPV, Président)
M. Paolo Naclerio (SPV, Comité cantonal)
M. Luc-Olivier Bünzli (HEP Vaud, Comité de Direction et Représentant de la filière Enseignement primaire)

Invités excusés :

Mme Cesla Amarelle (Cheffe DFJC)
M. Alain Bouquet (DGEO, Directeur général)
Mme Véronique Weimer (DP, Responsable de l'unité « Scolarisation et pédagogie différenciée »)
M. Hubert Olivier (EPS Entre-bois, Directeur)
M. Yves Froidevaux (SPV, Secrétaire Général)
M. Bernard Grandjean (SPV, Comité Cantonal)
Mme Gaëlle Gilliéron (AVEP1, présidente)
M. Jacques Rubattel (AVEPS, président)
M. Frédéric Guggisberg (AVEAC, président)

Mme Caroline de Rham (Rythmique-Vaud, présidente)

Membres excusés :

Cathy Anderegg	Nicolas Martin
Sylvie Aubert	Audrey Maurer
Mathilde Bütikofer	Fabien Monod
Arianna Capitani	Aude Moret
Laure Corbaz	Dominique Moret
Chantal Cuénez	Véronique Pasche
Amandine Ehinger	Anne Perréaz
Nathalie Fuchs	Daniel Roth
Nathalie Gander	Vanessa Sauthier
Séverine Gerber	Laura Scalfò
Sandrine Goedecke	Sandra Schnegg
Catherine Gretler	Anne Vidmer
Paulette Hauser	Vérène Volkart
Nathalie Henry Cornamusaz	Sybille Weber
Emilie Jeanneteau	Anne Widmer
Cyrielle Mani	Edith Zolliker

1. Ouverture de l'assemblée et accueil par Camille Boutillier, présidente :

Elle remercie les participants et des invités de leur présence.

Elle présente les membres du comité.

Élection de deux scrutateurs : Marie-Noëlle Genton Bonzon et Paolo Naclerio.

Mise au vote de l'OJ : adopté à l'unanimité.

A la demande d'une membre, les autorités et invités se présentent.

2. Message de la présidente

« Mesdames, Messieurs les invités, Chères et Chers collègues,

Bienvenue à toutes et tous. Merci d'être présents à cette assemblée générale. Je suis contente de voir que les membres ont répondu à notre appel.

En préambule, je tiens à remercier nos invités pour leur présence aujourd'hui qui témoigne de l'intérêt porté envers notre travail et l'association du cycle 2.

Cette année à nouveau, le comité n'a pas chômé. La charge de travail a été importante, la prise de position que vous avez reçue et le rapport d'activité en témoigne. Nous avons dû faire face à moments chaotiques au sein du comité. Mais je pense qu'on peut dire que nous avons réussi à accorder nos violons et que nous avons gentiment trouvé notre vitesse de croisière. Je tiens à remercier chaleureusement chacun des membres du comité de l'AVEP2 pour leur investissement et leur travail.

L'année 2019-2020 s'annonce également bien remplie pour le comité avec les nombreux changements annoncés pour la rentrée scolaire, en particulier le Concept 360.

Je souhaite donc rappeler deux éléments : premièrement que vos témoignages, vos remarques, questions nous intéressent et sont une base fondamentale notre travail. N'hésitez donc pas à les transmettre ! Deuxièmement, que le comité a besoin de bras pour pouvoir accomplir le travail nécessaire et que nous avons réellement besoin de nouveaux membres. Vous êtes les bienvenus pour assister à l'une de nos séances. Parlez-en autour de vous ! »

3. Message des invité-e-s

Mme Van Mullen, présidente de l'Apé :

Elle apprécie d'être en contact avec nous. Cette année, l'Apé fête ses 50 ans. L'association se questionne beaucoup sur la place des parents dans l'école. Le concept 360° lui en donne une plus grande. Il y a une confiance à rétablir entre les parents et l'école.

M. Bünzli, représentant de la filière primaire 5 à 8 à la HEP :

M. Bünzli nous présente les salutations du Comité de Direction de la HEP qui est en mutation. Le recteur change, M. Petitpierre reste en place, Mme Sandra Cottet est la nouvelle directrice administrative. Salutations du Conseil de la HEP dont M. Bünzli est président. M. Bünzli est formateur des étudiants. Il présente le plan d'étude 2012 des étudiants met l'accent sur les apprentissages fondamentaux de 1 à 4, la formation dure trois ans et comporte 180 crédits.

Les effectifs d'étudiants ont gonflé de 140 %, mais on est quand-même devant une pénurie.

La SPV « est en bonne place » d'après lui. Mais elle reste plus un recours qu'une entité militante.

Il y a des échanges renforcés avec les prafos au sujet de l'évaluation des stagiaires. Les sciences ont changé de groupe, elles ne sont plus noyées dans les sciences humaines, mais forment un module spécifique. La science informatique sera prochainement introduite.

Nous avons devant nous l'intégration du concept 360° et le projet numérique.

Qualité de la HEP : La HEP est la première haute école à obtenir une accréditation qualité sans condition.

M. Martin, Directeur général adjoint à la DGEO :

Formation sur le numérique : 10 établissements pilotes le testent, ensuite, ce sera généralisé. Les collègues du cycle 1 semblent positifs. C'est une collaboration EPFL-HEP. Qu'en sera-t-il au cycle 2 ? Pour l'instant, c'est dynamique.

Actuellement, les 7-8H sont un peu décalés des autres primaires, le concept 360° devrait aider à les réintégrer mieux au primaire.

Cadre de l'évaluation : Y a-t-il des choses à changer ? Remettre en cause l'équilibre des trois groupes ? La grille horaire est très académique.

« Comment fait-on l'école aujourd'hui ? « Y-a-t-il une manière de traiter tous les élèves ? » TS-TA : il y a une clarification à faire. La distinction n'est pas toujours claire. Sommes-nous les seuls en Europe à pratiquer ce système ? Est-ce à garder ? Si l'école vaudoise reste si élitiste, c'est peut-être à cause de notre manière d'évaluer. La DGEO va préciser certaines choses pour nous permettre de lâcher un peu la pression.

Les MER sont en discussion : l'inter-cantonalité n'est pas simple en histoire et géo par exemple. M. Martin apporte avec ces propos une réserve relative aux moyens d'enseignement proposés. Sont-ils à la portée du plus grand nombre ? La réponse à cette question déterminera, d'après lui, le nombre d'élèves que l'école vaudoise devra « traiter » à l'avenir de manière individuelle.

Est-il vrai que les MER restent dans les armoires et que les collègues font plein de photocopies ? Est-il vrai qu'ils ne sont pas adaptés aux allophones ? Le prochain gros chantier est celui des moyens de français, de gros frais sont prévus.

Le cycle 2 est très hétérogène. Mme Amarelle veut se concentrer sur le cycle 1, en particulier sur la lecture pour mieux préparer ces élèves au cycle 2 en veillant à ce que les élèves de 4ème aient acquis « certaines choses ». Elle veut offrir en 3ème un outil qui permette de diagnostiquer les difficultés de lecture.

M. Daniélou, Directeur EP Entre-Bois :

M. Daniélou précise : « Il faut être attentif au bien-être de tous les acteurs de l'école. L'école doit mettre les élèves en situation(s) d'apprentissage(s). ». Il constate que les objectifs du « 360° » vont dans ce sens et que 4 personnes ont été engagées. Il espère que cela donnera lieu à une collaboration plus fine entre les acteurs dans ce processus. Il émet une réserve entre la cohérence future du système ainsi engagé. « Serait-il plus efficace que d'autres réformes successives ? » Il félicite la SPV pour la création de l'AVEP2 et il salue l'engagement de ses membres.

4. Approbation du procès-verbal de l'AG

Approbation à la majorité

5. Approbation du rapport d'activité 2017-2018

Approbation à l'unanimité

6. Rapport de la trésorière et des vérificatrices des comptes

Mme Fabienne Delacoste présente les comptes 2018 : Frais de gestion, frais d'AG, logo et site internet, frais d'AD SPV, café pédagogique.

Elle présente les vérificateurs et les excusés :

Arianna Capitani, excusée remplacée par Paolo Naclerio

Catherine Dupuis

Daniel Roth, 2^{ème} suppléant est excusé.

Les vérificateurs sont d'accord de reprendre leur charge pour l'année prochaine, sauf Daniel Roth qui sera à la retraite. Nous devons donc chercher un deuxième suppléant.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Approbation du budget 2019

Mme Delacoste explique les points des dépenses 2019 :

Elle présente le budget 2019 :

Cadeau pour les membres (clés USB), flyer pour recruter des membres, frais de gestion, AG 2019.

Projets : deux cafés pédagogiques suivis d'un repas, journée de formation pour les membres sur un thème à déterminer.

Le budget est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Le mandat de délégation est donné au comité pour utiliser la somme mise au budget pour le projet de journée de formation lors de l'année 2019 ou 2020.

8. Démissions au comité

M. Olivier Moeri donne sa démission après avoir participé pendant une année au groupe de travail de mise sur pied de l'AVEP2 et aux deux premières années du comité. Nous le remercions de sa participation et du travail effectué et lui souhaitons tout de bon pour la suite.

9. Élections au comité

M. Michael Schmutz qui a participé aux séances du comité depuis l'année passée propose sa candidature officielle. Il est élu à l'unanimité et nous l'accueillons avec plaisir. Bienvenue Michael !

10. Élections des délégués à l'AD SPV

Nous avons droit à 32 délégués pour notre association.

Marie-Noëlle Genton Bonzon nous annonce qu'elle ne pourra pas être présente et qu'elle donne sa démission, vu qu'elle prend sa retraite. Olivier Moeri ne souhaite pas rester délégué SPV.

Michaël Schmutz et Véronique Reichen viennent compléter la liste.

11. Présentation de la prise de position de l'AVEP2

Camille Boutillier présente point par point la prise de position. Plusieurs points sont discutés, des questions posées.

Que fait-on si cette année, après 4 ans de remarques, il y a encore des objectifs dans les ECR qui ne sont pas ceux de 6^{ème} ?

Comment faire pour évaluer l'oral aux ECR de français ? Ils le font en allemand, on pourrait s'en inspirer.

Serait-il possible d'adapter les horaires des ECR plutôt que de bousculer tous les horaires en place ?

Les ECR sont perçues comme des examens à caractère éliminatoire, n'est-ce pas excessif ?

M. Martin précise que ces résultats sont généralement plutôt aidants et ne baissent pas la moyenne des élèves.

La pression vient de certains parents, des élèves qui s'en inquiètent, de jeunes enseignants qui sont très stressés. Certains directeurs mettent aussi la pression sur leurs enseignants concernant les résultats des ECR.

Mme Van Mullem rejoint la préoccupation des enseignants en affirmant que la pression des ECR est aussi partagées par les parents d'élèves.

Les « stages ECR » de Pâques organisés dans certaines écoles coûtent jusqu'à 1'500.- !

M. Daniélou utilise les résultats de son établissement pour féliciter ses enseignants !

Le calendrier de passation devrait être lié à ce qui a été vu, mais en math, c'est toujours la course.

M. Martin précise que les principes des ECR sont dans la loi et que de ce fait ils ne peuvent être adaptés sans passer par l'organe législatif : le Grand Conseil.

Il dit aussi que l'ancien système d'orientation (à 3 voies) était « mou » i.e. il y avait une marge d'appréciation, par contre, les passerelles étaient plus rigides par la suite. Actuellement, c'est inversé : l'orientation est claire et nette selon les notes, mais la suite plus perméable.

Le redoublement est un point qui l'intéresse.

Bref, c'est un sujet compliqué, on n'a pas fini d'en parler !

MER : mise à jour des liens en ligne en histoire : à signaler à M. Sulliger.

Le Comité demande mandat à l'AG d'aller discuter avec la DGEO de cette prise de position.

L'AG accepte à l'unanimité

12. Message de la SPV

Gregory Durand remercie le Comité de son travail. Il est sensible à certains commentaires du world café qui a précédé l'AG : « On est usés ». Cela explique pourquoi il y a peu de monde à ces assemblées. Venez, ça va vous faire du bien ! G. Durand pense qu'il ne sert à rien de discuter de quantité de détails tant qu'on ne parle pas de la finalité de l'école vaudoise qui est actuellement de sélectionner les élèves.

D'autre part, nous vivons un paradoxe de plus en plus tendu : on doit de plus en plus différencier pour des élèves très divers mais le cadre imposé est de plus en plus homogène. Tout tourne autour de la sélection en 8^{ème} année.

Le projet 360° est mis en consultation. Les membres SPV peuvent réagir, les comités seront consultés ainsi que le Comité Cantonal. Il y aura finalement une AG le 7 mai pour en parler.

13. Divers et propositions individuelles

Vu l'heure tardive, la présidente propose de boucler la séance et de continuer les discussions de manière plus informelle pendant l'apéritif.

La séance est levée à 17h20.